

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

N° 2020-065

**Conseil Municipal – Association Foncière de
remembrement – Constitution de la commission avec
les membres extra-municipaux - Approbation et
autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 30 Juin 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE, Charline MARTINEAU, Adeline BOIZARD, Isabelle BRIARD, Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Nicole BRUANDET, Raymond DOUARE, Jean-Luc FOURNIER, Christiane BRESSION et Daniel BOCQUET.

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

Excusés :

Vanessa RICHARD, Joël GIRARD, Marie-Anne TODESCHINI.

Pouvoirs :

Vanessa RICHARD à Nicole BRUANDET, Marie-Anne TODESCHINI à Pascal FOULON, Joël GIRARD à Dominique RENAULT.

Secrétaire auxiliaire : Alexandra BIE-BOUGARD.

Conseil Municipal – Association Foncière de Remembrement – Constitution de la commission extra-municipaux - Approbation et autorisation de signer.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de sa séance du 23 mai dernier, les commissions municipales ont été créées et composées des membres élus.

Il convient à ce jour de désigner les membres extra-municipaux ayant souhaité siéger au sein la commission de l'association foncière de remembrement.


COMMISSION DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT	
CONSEILLERS MUNICIPAUX	MEMBRES EXTRA MUNICIPAUX
- Dominique RENAULT (Président), - Jean-Luc FOURNIER.	- Les propriétaires concernés, - Les exploitants, - Les anciens exploitants.
<i>Une réunion par an.</i>	<i>Secrétaire : Julie FOSSET-PATRICIO.</i>

Cette commission se composera donc de deux membres élus et de plusieurs extra-municipaux.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir valider la composition de cette commission municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

*Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le*

Le Maire,

Frédéric GUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

N°2020-065

Conseil Municipal – Association Foncière de Remembrement – Constitution de la commission avec les membres
extra-municipaux - Approbation et autorisation de signer

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le

ID : 045-214502692-20200706-2020_065-DE



Alexandra BIE-BOUGARD.